
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 4 (1976)

DOI: 10.11588/fr.1976.0.48845

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

France en ce qui concerne la frontière de la Meuse entre la France et l'Empire, sans qu'on aille jusqu'au bout des principes posés par Philippe le Bel et par Philippe de Valois.

L'histoire de ces pays est un constant jeu de bascule selon le poids des événements des autres régions de l'Europe, selon aussi le caractère et la puissance de ceux qui sont placés dans ce secteur ou qui s'y insèrent. L'auteur est parfaitement familier avec les écrits des historiens locaux ou généraux et avec les textes, encore que l'on puisse regretter qu'il n'ait pas consulté, semble-t-il, les archives du Clermontois conservées au château de Chantilly ni l'inventaire qui en a été imprimé. Son livre, très utile, sera d'une grande importance pour les historiens du XIV^e siècle.

L'extrême complication des souverainetés et des justices en ces terres lotharingiennes donne un poids plus lourd aux personnalités qui s'y manifestent. Notons que M. THOMAS apporte des précisions très utiles sur la princesse Yolande de Flandre, à la personnalité diverse et complexe qu'on aimerait mieux connaître encore dans ses comportements et le fondement de ses actions. Notons aussi les nombreuses références concernant l'action de Raoul de Louppy, conseiller à la fois du roi de France et du duc de Bar. On sait qu'il a joué un rôle au sein de la noblesse réformatrice, à Paris, au cours des crises du XIV^e siècle; on constate aussi qu'il a servi d'instrument conjugué du roi de l'Empereur, en 1378, pour pacifier ces confins sous double tutelle.

Raymond CAZELLES, Chantilly

Rudolf von Schlettstadt, *Historiae memorabiles*. Zur Dominikanerliteratur und Kulturgeschichte des 13. Jahrhunderts, hg. von Erich KLEINSCHMIDT, Köln-Wien (Böhlau) 1974, VI-127 p. (Beihefte zum Archiv für Kulturgeschichte 10).

Le soin d'éditer cet intéressant fragment du manuscrit 704 de la *Fürstenbergische Hofbibliothek* à Donaueschingen revenait tout naturellement à M. E. KLEINSCHMIDT, dont les écrits sur les Dominicains alsaciens au XIII^e et au XVI^e siècle ont retenu l'attention depuis un certain temps déjà.

En effet, le texte que copia, sans doute après 1550, le comte Guillaume-Werner de Zimmern avait été très probablement rédigé par un certain Rodolphe, prieur des Frères Prêcheurs établis à Sélestat. Ce personnage, qui n'est pas connu par ailleurs, dirigea sa communauté selon toute vraisemblance entre 1294 et 1308. M. KLEINSCHMIDT, pense que Rodolphe a dû connaître le Dominicain de Colmar à qui nous devons les célèbres «Annales». Qu'il s'agisse d'un auteur unique ne lui semble absolument pas exclu mais il ne croit pas pouvoir retenir cette hypothèse dans l'état actuel de la question. Quoi qu'il en soit au demeurant, les «*Historiae memorabiles*» comme les «Annales minores» et les «Annales maiores» appartiennent à ce que M. KLEINSCHMIDT appelle la «littérature dominicaine de contenu profane», littérature qui apparaît dans la vallée du Rhin supérieur à la fin du XIII^e siècle. Elle s'adressait aussi bien à des clercs qu'à des laïcs. La langue qu'elle utilisait est très proche, dans sa structure même, du moyen haut allemand. Les pièces que contenaient ces ouvrages pouvaient être lues devant un auditoire capable de comprendre des phrases latines relativement simples.

Mais il était possible également de s'en servir pour composer, à partir des éléments qu'elles fournissaient, un discours en langue vernaculaire.

M. KLEINSCHMIDT a jugé que son rôle se limitait à l'édition du document, une édition, empressons-nous de le souligner, qu'éclaircit et complètent de nombreuses notes; les lieux, les personnes sont identifiés chaque fois que ces renseignements étaient accessibles; les événements auxquels, souvent, il est fait allusion sont, eux aussi, pré-

M. KLEINSCHMIDT se réserve la possibilité de donner un jour un commentaire approfondi de ces »Historiae«. Nous ne pouvons que l'encourager à mettre ce travail en chantier. Les 56 récits, dont une vingtaine se rapporte aux profanations d'hosties imputées aux Juifs et dont le reste met en scène des spectres et des démons, nous fait pénétrer fort avant dans la mentalité du XIII^e siècle finissant. Sachons gré, très sincèrement, à M. KLEINSCHMIDT de nous avoir fait connaître ce document, d'autant plus précieux que le manuscrit 704 était jusqu'à présent seul à nous le conserver.

Francis RAPP, Strasbourg

Alois SCHÜTZ, *Die Prokuratorien und Instruktionen Ludwigs des Bayern für die Kurie (1331–1345). Ein Beitrag zu seinem Absolutionsprozeß*, Kallmünz (Lassleben) 1973, VIII–339 p. (Münchener historische Studien, Abt. Geschichtliche Hilfswissenschaften, XI).

M. ACHT qui assure la direction des »Münchener historische Studien« consacrées aux sciences auxiliaires de l'histoire se propose d'améliorer la connaissance d'un dossier qui compte parmi les plus difficiles, celui du conflit qui mit aux prises, une dernière fois, le Sacerdoce et l'Empire, trois papes successivement et Louis de Bavière.

En plus du travail de M. BANSA sur la chancellerie de ce souverain, nous disposons maintenant d'une étude analysant avec soin les instructions des agents diplomatiques envoyés par l'empereur en Avignon.

L'A. a voulu d'abord régler une question préliminaire. Les délégués de Louis étaient-ils munis d'instructions secrètes? M. SCHÜTZ ne le pense pas. Il estime que toutes les pièces écrites figurant au dossier ont été remises aux représentants du Saint-Siège et que toutes se référaient à des ordres verbaux.

Le livre de M. SCHÜTZ nous permet de mieux distinguer, dans l'activité des négociateurs qui défendaient les intérêts de l'empereur, deux démarches. L'une d'entre elles concernait le procès canonique dont l'issue ne devait pas être la condamnation mais l'absolution de Louis; dans ce domaine, les procureurs s'en tenaient strictement aux règles du droit ecclésiastique et s'efforçaient d'en obtenir une interprétation favorable à leur maître. Mais les représentants du souverain ne restaient pas toujours sur ce terrain, étroitement délimité. Il leur arrivait aussi de se mouvoir dans le domaine de la diplomatie pure et, là, faisaient tout leur possible pour obtenir du Saint-Siège la reconnaissance du choix fait par les électeurs en 1323.

M. SCHÜTZ n'a donc pas seulement précisé la valeur de sa documentation, il a défini la nature des objectifs que Louis de Bavière avait chargé ses délégués d'atteindre. Si toutes les tentatives du monarque et de ses représentants demeurèrent stériles, l'A.